



Synthèse du PASS'INNOVATION 2010-032

Procédé : GAUTHIER SOLAR SYSTEME

Titulaire : GAUTHIER, Les Fangeas – 43370 Solognac sur Loire - France

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-032. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1 Description succincte

Le procédé 'GAUTHIER SOLAR SYSTEME' est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en toiture. Il est ici étudié dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques de dénomination commerciale 'WXS 185 S' de la société WAN XIANG SOLAR.

1.2 Domaine d'emploi prévu

Le domaine d'emploi prévu est :

- Utilisation en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie.
- En toiture de pente supérieure à 15 %.

L'ouvrage de couverture photovoltaïque ne participe pas à la stabilité du bâtiment, laquelle incombe à la structure de celui-ci.

La résistance des modules ne pourra être assurée que pour les installations où les sollicitations climatiques, déterminées par application des règles NV 65 modifiées, tenant compte des actions locales en rives, faitage et égout, sont inférieures à 2400 Pa (valeur non pondérée issue des essais de la norme NF EN 61215).

2 CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2010-032, et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu comme convenablement maîtrisés (Pass'Innovation « vert »).

3 DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2010-032 est valable jusqu'au 15 mars 2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2010-032.